



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 2005

Groupement enseignement général

CES
Jean-Christophe BECHON
A6

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet 4 / la souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

Au moment où l'on assiste en France aux attaques du Président Chirac contre la directive Bolkenstein et au débat sur le référendum concernant la constitution européenne, le Proche-Orient assiste lui à la création d'un Etat palestinien auquel Israël transfère des compétences, de sécurité en particulier. Perte de souveraineté dans un cas et gain dans l'autre ? La question se pose bien en tous cas de savoir si la souveraineté étatique a un avenir.

Poser cette question revient finalement à se demander si l'Etat lui-même a un avenir au cours du nouveau siècle qui commence, cet Etat dont la souveraineté est le premier attribut. Selon le *Petit Robert*, l'Etat est l'autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés. La souveraineté consiste elle en l'indépendance de l'Etat par rapport aux autres Etats et en sa puissance ou autorité indiscutable en interne. Il s'agit donc de réfléchir à la problématique de la capacité de l'Etat à conserver sa place dans un « grand jeu » où sa souveraineté sera de plus en plus soumise à concurrence. Ce sont ainsi à la fois la cohésion des sociétés et la stabilité des relations internationales qui sont en jeu.

Alors, oui, la souveraineté étatique a un avenir dans la mesure où l'Etat lui-même demeurera l'acteur majeur des relations internationales, garant de la cohésion des sociétés, et où la souveraineté recouvrera de nouvelles formes demain.

En effet, malgré une tendance durable où la souveraineté de l'Etat est affaiblie, l'Etat restera le meilleur système pour répondre au besoin de sécurité individuelle et organiser le « vivre ensemble », d'autant plus qu'il sera capable de s'adapter aux évolutions du monde pour inventer une nouvelle forme de souveraineté.

Depuis le tournant stratégique de l'effondrement de l'Union soviétique qui a initié des bouleversements encore en cours aujourd'hui, les peuples et les nations prennent conscience de l'affaiblissement durable de la souveraineté de l'Etat. En effet, la souveraineté est attaquée par l'apparition déjà ancienne de nouveaux acteurs, par le phénomène de mondialisation et par un idéalisme philosophique où la France occupe une bonne place.

Tout d'abord, de nouveaux acteurs à l'influence toujours croissante sont apparus sur la scène internationale depuis de nombreuses décennies. Ce sont bien entendu les organisations internationales comme l'ONU et les organisations non gouvernementales comme Médecins sans frontières, qui obtenait en 1999 le prix Nobel de la paix. Mais ce sont également les associations d'Etats comme l'Union européenne ou d'autres organisations de coopération économique comme le MERCOSUR ou l'ASEAN. Ce sont enfin les entreprises multinationales, dont le chiffre d'affaires est bien souvent plus élevé que le PIB de nombreux Etats, et les « réseaux » de toute nature, comme les mafias ou Al Qaeda par exemple.

Ensuite, le phénomène de mondialisation est un acteur majeur d'atteinte à la souveraineté des Etats. On peut caractériser ce phénomène par l'accentuation exponentielle des échanges matériels et immatériels à l'échelle mondiale, entre individus comme entre organisations, entreprises ou Etats. Ceci se traduit donc par une disparition des frontières et par une accélération des transferts de l'information, due à la technologie, que l'Etat est difficilement capable de contrôler. Ainsi, l'Etat risque parfois de devenir un acteur de seconde zone, seulement capable de subir des flux qui lui échappent. La crise financière et budgétaire en Argentine, il y a quelques années, a illustré la perte d'indépendance et de puissance d'un Etat et donc de fait sa limitation de souveraineté.

Enfin, un certain idéalisme philosophique, issu notamment des Lumières, prévaut depuis plusieurs années et entraîne un affaiblissement de la souveraineté des Etats. La mise en place d'une justice internationale et le fameux droit ou devoir d'ingérence en sont les meilleures illustrations.

Voici donc en quelques mots les raisons principales de la crise de souveraineté des Etats.

Pourtant, l'Etat restera le meilleur système pour répondre au besoin de sécurité individuelle et organiser le « vivre ensemble » et donc, la souveraineté étatique perdurera. En effet, le besoin de sécurité demeure au cœur des préoccupations des individus et des sociétés, l'Etat apparaît ainsi comme le seul capable d'y répondre avec efficacité, et il reste surtout pour la majeure partie du monde le meilleur système d'organisation durable de la vie sociale.

Avant tout, il faut admettre que les besoins de l'homme ont peu évolué depuis Thucydide et que la recherche de sécurité demeure sa principale préoccupation. L'aversion européenne de la guerre, le désir de paix au Moyen-Orient, l'espoir de développement en Afrique en constituent des exemples. Mais par un autre prisme, on peut également constater qu'au sein même des sociétés, l'obtention d'un « emploi à vie » est ce que les parents espèrent le plus pour leurs enfants, comme le montrait un récent sondage en France.

Ainsi, il faut également convenir que l'Etat reste le seul capable de répondre avec efficacité à cette aspiration. On peut le constater chaque jour par son interventionnisme dans l'économie, même la plus libérale. On peut aussi le constater par son action dans le domaine de la sécurité publique ou dans les interventions militaires, dont le but est simplement la recherche de stabilisation là où l'Etat, justement, n'existe plus. Quel autre système, organisation ou autorité pourraient remplir ce rôle ?

Surtout, il reste pour la majeure partie du monde le meilleur système d'organisation durable de la vie sociale. En effet, l'homme vit en société, il accepte donc de se conformer à des règles de vie. Elles sont de fait codifiées par l'Etat, et au profit de tous, pour le bien commun. Sinon, la jungle prend le dessus.

Et au-delà du rôle sécurisant de l'Etat et de sa capacité d'organiser le « vivre ensemble », il est très probable qu'il sera capable de s'adapter aux évolutions du monde pour inventer une nouvelle forme de souveraineté. En effet, cette adaptation est déjà en cours et elle permet jusqu'à présent de répondre aux défis des évolutions du monde.

D'abord, les Etats s'adaptent depuis fort longtemps aux réalités du moment. L'Etat est encore aujourd'hui au cœur de ce processus, dans la mesure où, comme en Europe, il parvient à gérer à la fois les autonomies grandissantes des régions et la construction d'un ensemble toujours plus vaste. L'exemple européen est un symbole car il préfigure peut-être le chemin qui sera suivi par d'autres. Cette construction européenne est ancienne, elle est originale, et les Etats demeurent. Si l'Union européenne avance au prix parfois d'abandons de certains pans de la souveraineté des Etats, il faut admettre que la souveraineté étatique a subsisté. Les Etats européens ont ainsi inventé une nouvelle forme de souveraineté, plus partagée. Dans un autre domaine, celui de la prise en compte par l'Etat des nouveaux acteurs dans le jeu des relations internationales, il faut là encore constater que l'Etat a su conserver la première place dans le jeu avec les organisations internationales comme avec les organisations non gouvernementales. La souveraineté a été mise à l'épreuve mais elle a résisté : on n'entend plus guère parler aujourd'hui d'ingérence, par exemple.

Enfin, la capacité d'adaptation de l'Etat permet de répondre jusqu'à présent aux défis des évolutions du monde. Ces défis sont multiples : démographie, énergie, choc des cultures, religions, développement, environnement. Cette courte liste ne peut-être exhaustive mais souligne bien l'étendue du sujet qui s'ouvre à nous. Jusqu'à présent, et malgré toutes les évolutions que nous avons soulignées, c'est à l'Etat que revient tout le mérite d'avoir su trouver le bon équilibre pour préserver la stabilité des relations internationales et la cohésion interne de la plupart des sociétés. C'est l'Etat qui relève chaque jour les défis des évolutions du monde et qui a trouvé l'équilibre qui mêle souveraineté et interdépendance de tous les acteurs. L'Etat a donc encore un avenir, et avec lui, son principal attribut qu'est la souveraineté.

Quelques mots pour conclure. La question de l'avenir de la souveraineté étatique est au cœur des problématiques des relations internationales du siècle qui commence. Elle l'est également pour les sociétés elles-mêmes, qui ne peuvent exister sans cohérence, sans substance, sans âme.

Alors, malgré une tendance durable où la souveraineté de l'Etat est affaiblie, l'Etat restera le meilleur système pour répondre au besoin de sécurité individuelle et organiser le « vivre ensemble ». L'Etat sera surtout capable de s'adapter aux évolutions du monde pour inventer une nouvelle forme de souveraineté.

Mais l'Etat de demain ne sera sans doute plus tout à fait le même que l'Etat nation, centralisé et directif, qui fut le modèle unique durant de longues décennies. Il s'agira bien d'imaginer de nouvelles formules, comme l'Union européenne, mais formules où l'Etat demeurera le cœur. C'est à ce prix que la stabilité du monde sera préservée. Ainsi, oui, la souveraineté étatique a bien un avenir.